

Réf: Dossier 298492

Avis de constitution

SOCIETE « ELK VELT SARL »

Siège ABIDJAN SONGON CITE BNI, LOT 146, ILOT 10,  
Lot 146, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 13 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ELK VELT SARL »

Objet : ACHAT ET VENTE DE VEHICULES, IMPORT-EXPORT, DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux. La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN SONGON CITE BNI, LOT 146, ILOT 10, Lot 146, Ilot 10

Dirigeant(s) Mlle N'GUESSAN N'DRI BLANCHE CLEMENCE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03089 du 05/04/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19363/GTCA/RC/2024 du 05/04/2024

